# Les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)





Gros électroménager : frigo, cuisinière, micro-ondes...

Petit électroménager : fer à repasser, rasoir...

Matériel informatique : écran, clavier, unité centrale...

Téléphonie : téléphones portables, fax... Outillage, jeux et jouets électroniques...

La liste complète de tous les appareils sur : www.eco-systemes.com



Ne les mettez plus à la poubelle ni sur le trottoir! Demandez-vous d'abord s'ils peuvent encore servir ou être remis en état. Sinon, ils peuvent désormais être pris en charge pour être recyclés ou valorisés.

## 3 possibilités existent :

# Les distributeurs

Vous achetez un appareil neuf, le distributeur est désormais tenu de vous reprendre l'ancien, à l'achat ou à la livraison. C'est le « un pour un ». Économie sociale et solidaire

Votre appareil est en bon état, donnez-le à une association d'économie sociale et solidaire, spécialisée pour le réemploi (l'association Envie à Saint-Étienne).



Apportez votre appareil dans les déchèteries, elles sont équipées pour le recevoir.

### Les déchets non valorisables



#### Le « tout-venant »

Il s'agit des déchets qui ne peuvent pas être recyclés, transformés ou traités. Ils sont enfouis au centre de stockage des déchets ultimes de l'agglomération stéphanoise.

Pensez à trier vos déchets à l'avance. Les gardiens sont à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

## **Quelques chiffres**

#### Les 10 déchèteries

de l'agglomération sont indispensables pour la valorisation de nos déchets. Ainsi, grâce à vos gestes éco-responsables, ce sont plus de 60 000 tonnes de déchets pris en charge, dont plus de la moitié de déchets valorisables.

